

GÉORISQUES

Rapport de risques

 **Commune recherchée :**

60200 Compiègne

Ce rapport de risques est délivré à titre informatif.
Il a pour but de vous montrer une vision simplifiée des risques naturels et technologiques situés près de chez vous.

Vous pouvez consulter nos conditions d'utilisation sur :
georisques.gouv.fr/cgu

6 Risques naturels identifiés :



INONDATION

 sur ma commune :

EXISTANT



REMONTÉE DE NAPPE

 sur ma commune :

EXISTANT



SÉISME

 sur ma commune :

FAIBLE



MOUVEMENTS DE TERRAIN

 sur ma commune :

EXISTANT



**RETRAIT GONFLEMENT DES
ARGILES**

 sur ma commune :

IMPORTANT



RADON

 sur ma commune :

FAIBLE

3 Risques technologiques identifiés :



**INSTALLATIONS INDUSTRIELLES
CLASSÉES (ICPE)**

 sur ma commune :

CONCERNÉ



**CANALISATIONS DE TRANSPORT
DE MATIÈRES DANGEREUSES**

 sur ma commune :

CONCERNÉ



POLLUTION DES SOLS

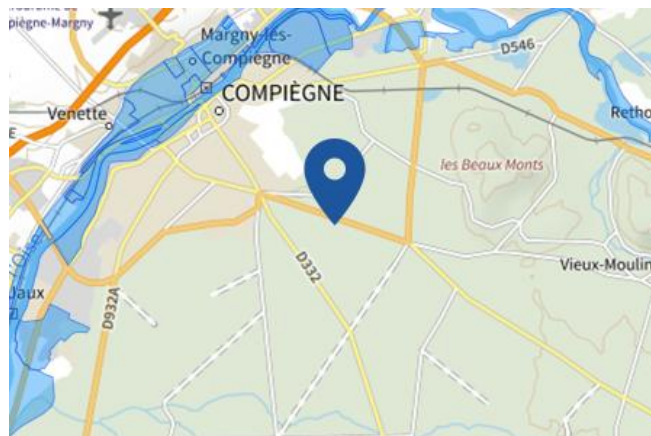
 sur ma commune :

CONCERNÉ

Risque d'inondation sur Compiègne

Risque sur la commune **EXISTANT**

L'inondation est une submersion, rapide ou lente, d'une zone habituellement hors de l'eau.



 Zone à risque entraînant une servitude d'utilité publique

Informations détaillées :



PPRN : PPRi des Vallées de l'Oise et de l'Aisne, Bief Compiègne / Pont-

Le plan de prévention des risques naturels (PPRN) de type Inondation nommé PPRi des Vallées de l'Oise et de l'Aisne, Bief Compiègne / Pont-Sainte-Maxence a été prescrit sur votre commune.

Date de prescription : 20/07/2020

Le PPR couvre les aléas suivant :

[Inondation](#)

[Par une crue à débordement lent de cours d'eau](#)

Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'État qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.

Pour avoir tous les détails sur votre PPR, vous pouvez consulter le site de votre préfecture.



PPRN : PPRi des Vallées de l'Oise et de l'Aisne, Bief Oise / Aisne

Le plan de prévention des risques naturels (PPRN) de type Inondation nommé PPRi des Vallées de l'Oise et de l'Aisne, Bief Oise / Aisne a été prescrit sur votre commune.

Date de prescription : 20/07/2020

Le PPR couvre les aléas suivant :

[Inondation](#)

[Par une crue à débordement lent de cours d'eau](#)

Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'État qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.

Pour avoir tous les détails sur votre PPR, vous pouvez consulter le site de votre préfecture.

Risque d'inondation sur Compiègne



PPRN : PPRi Compiègne / Pont-Sainte-Maxence modifié

Le plan de prévention des risques naturels (PPRN) de type Inondation nommé PPRi Compiègne / Pont-Sainte-Maxence modifié a été approuvé sur votre commune.

Date de prescription : 23/10/1995

Date d'approbation : 29/11/1996

Le PPR couvre les aléas suivant :

[Inondation](#)

[Par une crue à débordement lent de cours d'eau](#)

Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'État qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.

Pour avoir tous les détails sur votre PPR, vous pouvez consulter le site de votre préfecture.



TRI : COMPIEGNE

Un territoire à risque important d'inondation (TRI) est une zone où les enjeux potentiellement exposés aux inondations sont les plus importants. L'identifiant de votre TRI est : 80DREAL20130002



AZI : AZI sur l'Oise (entre Boran sur Oise et Appilly) et sur l'Aisne (entre

L'atlas des zones inondables (AZI) vise à faciliter la connaissance des risques d'inondations par les collectivités territoriales, les services de l'État et le public.



PAPI : PAPI Vallée de l'Oise

Votre commune bénéficie d'un programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) dont l'identifiant est 60DREAL20200001.

Il couvre les aléas et sous aléas :

[Inondation](#)

Ce programme vise à réduire les conséquences des inondations sur les personnes et les biens. Un PAPI peut ouvrir droit à des subventions au profit des habitants et les petites entreprises, pour les aides à réaliser des travaux de réduction de la vulnérabilité de leur habitation ou de leur bâtiment.



DDRM : DDRM60

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

[Inondation](#)

11 inondations classées en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE0600952A	Inondations et/ou Coulées de Boue	06/05/2006	08/12/2006
INTE0500064A	Inondations et/ou Coulées de Boue	20/10/2004	20/02/2005
INTE0200011A	Inondations et/ou Coulées de Boue	27/03/2001	09/02/2002
INTE9900627A	Mouvement de Terrain	25/12/1999	30/12/1999
INTE9900488A	Inondations et/ou Coulées de Boue	06/09/1999	04/12/1999

Risque d'inondation sur Compiègne

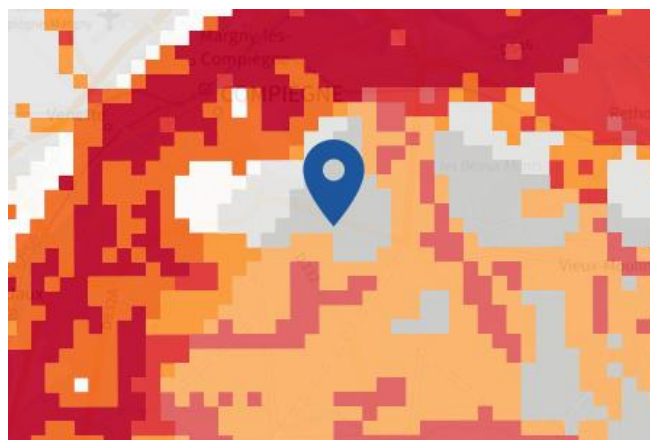
Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE9800067A	Inondations et/ou Coulées de Boue	14/07/1997	28/03/1998
INTE9800027A	Inondations et/ou Coulées de Boue	11/06/1997	18/02/1998
INTE9500070A	Inondations et/ou Coulées de Boue	17/01/1995	08/02/1995
INTE9400004A	Inondations et/ou Coulées de Boue	19/12/1993	15/01/1994
INTE9200533A	Inondations et/ou Coulées de Boue	03/06/1992	16/01/1993
NOR19860730	Inondations et/ou Coulées de Boue	20/05/1986	20/08/1986

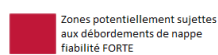
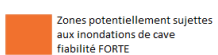
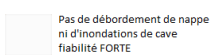
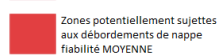
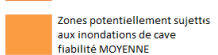
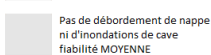
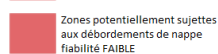
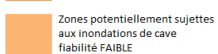
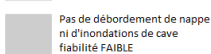
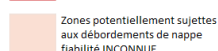
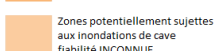
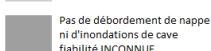
Risque de remontées de nappe sur Compiègne

Risque sur la commune **EXISTANT**

Une inondation par remontée de nappe se produit lorsque la nappe phréatique (le réservoir d'eau souterrain) sature le sol et remonte à la surface, souvent après des pluies prolongées ou des crues.

Les remontées de nappes peuvent provoquer l'inondation de caves et engendrer l'endommagement du bâti, notamment du fait d'infiltrations dans les murs. A long terme, des infiltrations dans les murs peuvent désagréger les mortiers. Il faut être très prudent lors des opérations de pompage lorsque des caves ont été inondées afin de ne pas fragiliser les murs à cause d'une différence de pression exercée par l'eau.



	Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité FORTE		Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité FORTE		Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité FORTE
	Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité MOYENNE		Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité MOYENNE		Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité MOYENNE
	Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité FAIBLE		Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité FAIBLE		Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité FAIBLE
	Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité INCONNUE		Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité INCONNUE		Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité INCONNUE

Informations détaillées :



REMONTÉE DE NAPPES :

Votre niveau d'exposition aux remontées de nappes est : Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe.

L'indication de fiabilité associé à votre zone est : FORTE



PAPI : PAPI Vallée de l'Oise

Votre commune bénéficie d'un programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) dont l'identifiant est 60DREAL20200001.

Il couvre les aléas et sous aléas :

[Inondation](#)

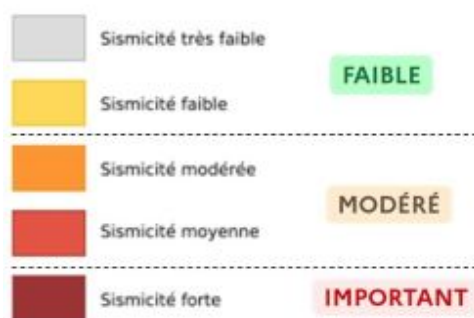
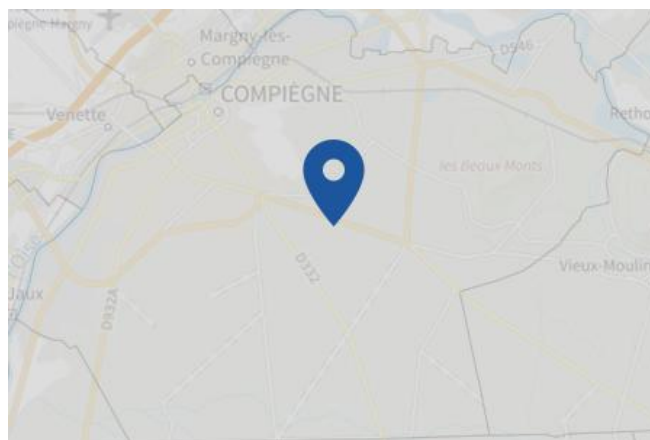
Ce programme vise à réduire les conséquences des inondations sur les personnes et les biens. Un PAPI peut ouvrir droit à des subventions au profit des habitants et les petites entreprises, pour les aides à réaliser des travaux de réduction de la vulnérabilité de leur habitation ou de leur bâtiment.

Risque de séisme sur Compiègne

Risque sur la commune **FAIBLE**

Les tremblements de terre naissent généralement dans les profondeurs de l'écorce terrestre et causent des secousses plus ou moins violentes à la surface du sol. Généralement engendrés par la reprise d'un mouvement tectonique le long d'une faille, ils peuvent avoir pour conséquence d'autres phénomènes : mouvements de terrain, raz de marée, liquéfaction des sols (perte de portance), effet hydrologique.

Certains sites, en fonction de leur relief et de la nature du sol, peuvent amplifier les mouvements créés par le séisme. On parle alors d'effet de site. On caractérise un séisme par sa magnitude (énergie libérée) et son intensité (effets observés ou ressentis par l'homme, ampleurs des dégâts aux constructions).



Informations détaillées :



SÉISME : Échelle règlementaire et obligations associées

Sur l'échelle règlementaire, à votre adresse, le risque sismique est de **1/5**.

Pour votre sécurité, à partir d'un risque de niveau 2, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir votre risque sismique. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

Risque de mouvements de terrain sur Compiègne

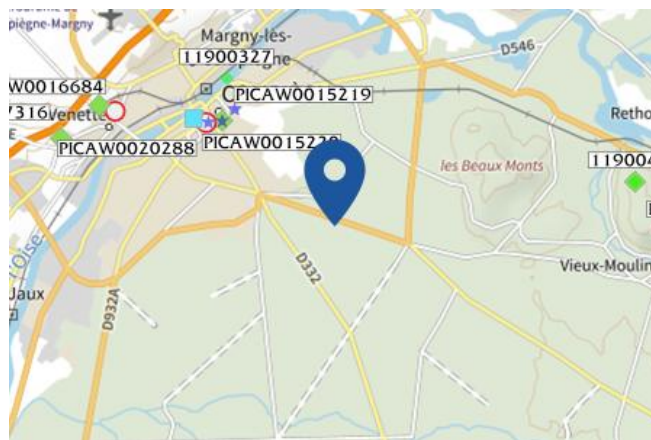
Risque sur la commune **EXISTANT**

Les mouvements de terrain regroupent un ensemble de déplacements, plus ou moins brutaux, du sol ou du sous-sol.

Les volumes en jeu peuvent aller de quelques mètres cubes à plusieurs millions de mètres cubes.

Les déplacements peuvent être lents (quelques millimètres par an) à très rapides (quelques centaines de mètres par jour).

Généralement, les mouvements de terrain mobilisant un volume important sont peu rapides. Ces phénomènes sont souvent très destructeurs, car les aménagements humains y sont très sensibles et les dommages aux biens sont considérables et souvent irréversibles.



Informations détaillées :

1 Mouvements de terrain classés en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE9900627A	Mouvement de Terrain	25/12/1999	30/12/1999

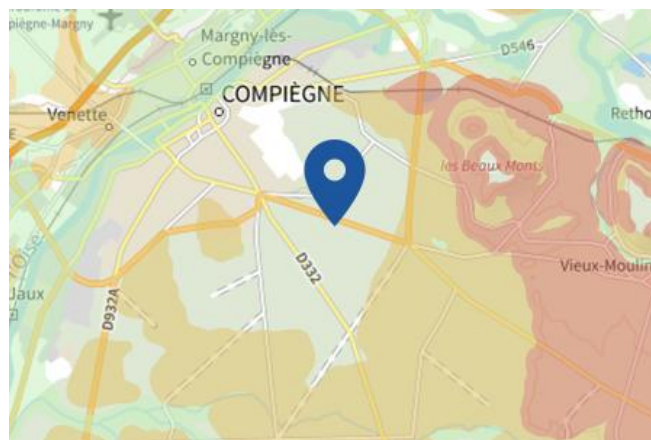
Liste des mouvements de terrain recensés dans un rayon de 100m en annexe 1.

Liste des cavités recensées dans un rayon de 100m en annexe 2.

Risque de retrait gonflement des argiles sur Compiègne

Risque sur la commune **IMPORTANT**

Les sols qui contiennent de l'argile gonflent en présence d'eau (saison des pluies) et se tassent en saison sèche. Ces mouvements de gonflement et de rétractation du sol peuvent endommager les bâtiments (fissuration). Les maisons individuelles qui n'ont pas été conçues pour résister aux mouvements des sols argileux peuvent être significativement endommagées. C'est pourquoi le phénomène de retrait et de gonflement des argiles est considéré comme un risque naturel. Le changement climatique, avec l'aggravation des périodes de sécheresse, augmente ce risque.



Informations détaillées :



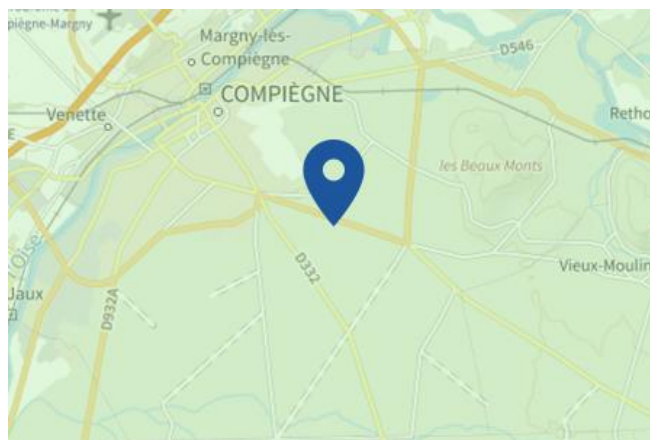
RGA : Échelle réglementaire et obligations associées

Sur l'échelle réglementaire, à votre adresse, le risque de gonflement des argiles est de **2/3**.
Pour votre sécurité, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir le risque.

Risque radon sur Compiègne

Risque sur la commune **FAIBLE**

Le radon est un gaz radioactif naturel. Il est présent dans le sol, l'air et l'eau. Il présente principalement un risque sanitaire pour l'homme lorsqu'il s'accumule dans les bâtiments.



Informations détaillées :



RADON : Potentiel radon faible : recommandations et obligations

Sur l'échelle réglementaire dans votre commune, le potentiel radon est de **1/3**.

Pour votre sécurité, lorsque le potentiel radon est élevé (niveau 3), il existe des recommandations et une obligation d'informer les acquéreurs ou locataires. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

Risque lié aux installations industrielles classées (ICPE) sur Compiègne

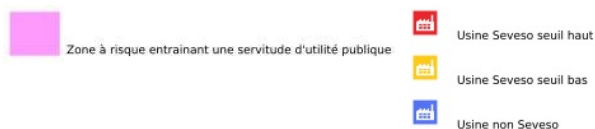
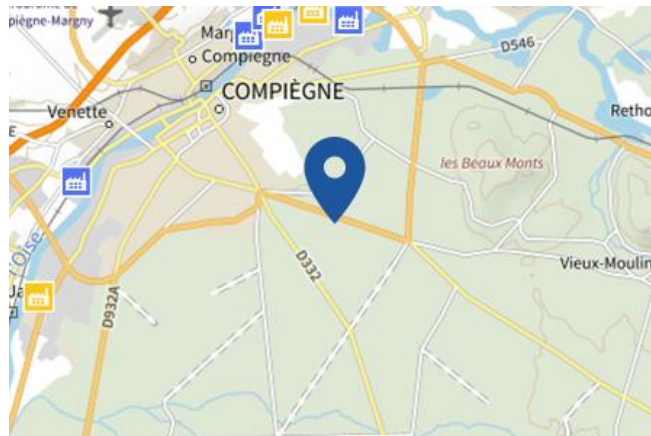
 Risque sur la commune **CONCERNÉ**

Les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) sont les exploitations industrielles ou agricoles susceptibles de créer des risques ou de provoquer des pollutions ou nuisances, notamment pour la sécurité et la santé des riverains.

Les établissements Seveso stockent ou manipulent des quantités importantes de substances et mélanges dangereux.

Les établissements Seveso seuil haut stockent plus de substances et mélanges dangereux que les établissements Seveso seuil bas.

Les établissements relevant des rubriques 4XXX sont des établissements qui stockent ou manipulent des substances et mélanges dangereux et sont autorisés ou enregistrés pour cette activité.



Informations détaillées :



DDRM : **DDRM60**

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

[Risque industriel](#)

3 entreprise(s) SEVESO seuil bas sur la commune

Nom de l'établissement	Statut SEVESO
AOC (ex ALIANCYS FRANCE SAS ex DSM)	Seveso seuil bas
CHANEL PARFUMS BEAUTE	Seveso seuil bas
COLGATE PALMOLIVE	Seveso seuil bas

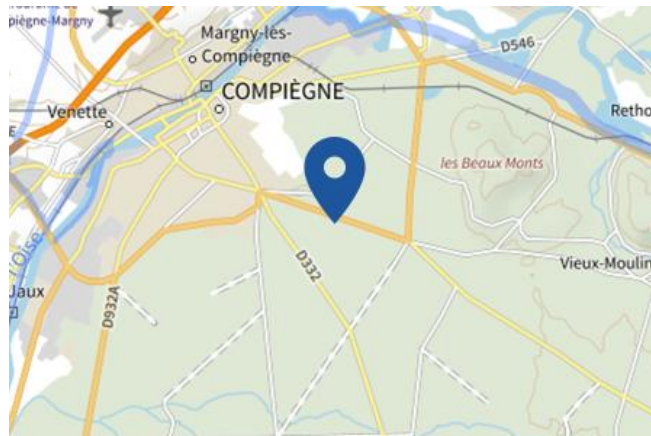
1 installation(s) classée(s) non SEVESO manipulant des substances et mélanges dangereux sur la commune

Nom de l'établissement	Statut SEVESO
REGEAL	Non Seveso

Canalisations de transport de matières dangereuses sur Compiègne

 Risque sur la commune **CONCERNÉ**

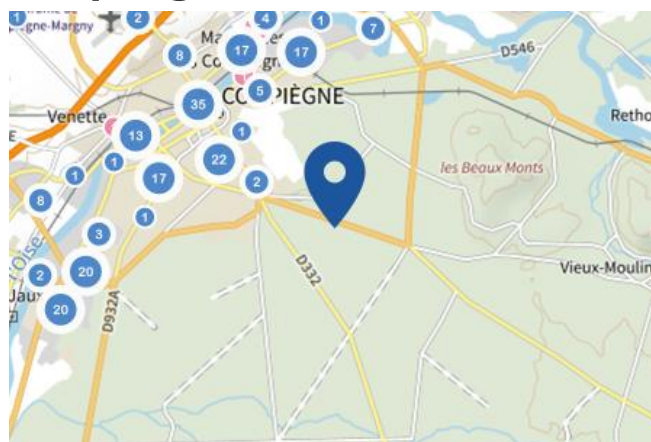
Les canalisations sont fixes et protégées. En général, elles sont enterrées à au moins 80 cm de profondeur. Les canalisations sont utilisées pour le transport sur grandes distances du gaz naturel (gazoducs), des hydrocarbures liquides ou liquéfiés (oléoducs, pipelines), de certains produits chimiques (éthylène, propylène...) et de la saumure (saumoduc).



Risque de pollution des sols sur Compiègne

Risque sur la commune **CONCERNÉ**

Un site pollué est un site qui, du fait d'anciens dépôts de déchets ou d'infiltration de substances polluantes, présente une pollution susceptible de provoquer une nuisance ou un risque pérenne pour les personnes ou l'environnement.



Informations détaillées :



SIS :

Votre commune contient un secteur d'information sur les sols (SIS) pouvant occasionner des obligations et des restrictions d'usage.
Renseignez vous auprès de votre mairie.

Liste des sites pollués ou potentiellement pollués recensés dans un rayon de 250m en annexe 3.

Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m en annexe 4.

Annexe 1 : Liste des mouvements de terrain recensés dans un rayon de 100m

3 mouvements de terrain recensés dans la commune

Identifiant	Type	Lieu
11700576	Effondrement / Affaissement	Cour d'honneur du Château de Compiègne
11900413	Effondrement / Affaissement	Cour d'immeuble, sur la place du change
53000424	Effondrement / Affaissement	rue de la Sous-Préfecture, devant le Cercle Militaire

Annexe 2 : Liste des cavités recensées dans un rayon de 100m

3 cavités recensées dans la commune

Identifiant	Type	Nom
PICAW0015219	carrière	rue de la Sous-Préfecture, devant le Cercle Militaire
PICAW0015220	cave	"Couvent des Jacobins, Musée Vivenel"
PICAW0020288	indéterminé	place du changé

Annexe 3 : Liste des sites pollués ou potentiellement pollués recensés dans un rayon de 250m

Les tableaux ci-dessous répertorient les sites pollués ou potentiellement pollués ainsi que les anciens sites industriels ou activités de service (base de données CASIAS) sur votre commune.

3 sites pollués ou potentiellement pollués à moins de 250m

Identifiant	Nom établissement	Statut instruction
SSP000786501	DSM COMPOSITE RESINS	En cours
SSP000875701	REGEAL (ex RECOVCO AFFIMET)	En cours
SSP000651901	Ancienne usine à gaz	En cours

Annexe 4 : Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m

183 anciens sites industriels ou activités de service à moins de 500m

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP4022613	Garage MAN	Indéterminé	
SSP4022609	Imprimerie de Compiègne	Indéterminé	
SSP4022426		En arrêt	
SSP4022409	Progrès de l'Oise	En arrêt	
SSP4022408	Imprimerie du Messenger de l'Oise	En arrêt	
SSP4022393	SNCF	Indéterminé	
SSP4022371	Comfort et santé	En arrêt	
SSP4022370		En arrêt	
SSP4022369	Vival SA (ex SA Abattoir Industriel	Indéterminé	
SSP4022368		En arrêt	
SSP4022367	Garage SOVA	En arrêt	
SSP4022366	centre de formation continue	Indéterminé	
SSP4022365	Solférino pressing	Indéterminé	
SSP4022364	Usine traitement de sable	Indéterminé	
SSP4022363		En arrêt	
SSP4022362	SEEE (INEO)	Indéterminé	
SSP4022361	Garage BMW	Indéterminé	
SSP4022360	Contrôle technique Autovision	En arrêt	
SSP4022359	garage citroen SADAC	Indéterminé	
SSP4022358	RCM SARL	Indéterminé	
SSP4022357	PTM SARL (ex SA Carloc-St Lazarre Auto)	Indéterminé	
SSP4022356	Ecosita	Indéterminé	
SSP4022355	OMP et PMA SARL	Indéterminé	
SSP4022354	Cordonnerie (ex Pressing NAS Royallieu	En arrêt	
SSP4022353	Mouton	Indéterminé	
SSP4022352	Phenix Evolution (ex garage Chrysler)	Indéterminé	
SSP4022351	Station service Total	Indéterminé	
SSP4022350	Lesens Cagna	Indéterminé	
SSP4022349		En arrêt	
SSP4022348		Indéterminé	
SSP4022347	Hôpital St Joseph	Indéterminé	
SSP4022346	Hôpital Gal	Indéterminé	
SSP4022345		Indéterminé	
SSP4022344	Euromaster	Indéterminé	
SSP4022343		Indéterminé	
SSP4022342	GELLE	En arrêt	
SSP4022341	FLVM	En arrêt	
SSP4022340	ETPM	En arrêt	

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP4022339	Ecole d'état major	Indéterminé	
SSP4022338	ECEB Sté	Indéterminé	
SSP4022337	Garage des Mercières SARL	Indéterminé	
SSP4022336	Hygiène et Assainissement	Indéterminé	
SSP4022335		En arrêt	
SSP4022334	Garage Deneuville	En arrêt	
SSP4022333	CIMA GIE (Imagerie médicale	Indéterminé	
SSP4022332	Station service	Indéterminé	
SSP4022331	CMP SA	Indéterminé	
SSP4022330		Indéterminé	
SSP4022329	Travaux public Brézillon	Indéterminé	
SSP4022328	Usine Bourjois Chanel	Indéterminé	
SSP4022327	Alupharm	Indéterminé	
SSP4022326	BN SA	En arrêt	
SSP4022325	BN SA	En arrêt	
SSP4022324		Indéterminé	
SSP4022323	Laboratoire Biocodex	Indéterminé	
SSP4022322	A.G garage	Indéterminé	
SSP4022321	A.S.O. (Auto Spécialité de l'Oise)	Indéterminé	
SSP4022320	ARL (McCormick)	Indéterminé	
SSP4022319	ARC	Indéterminé	
SSP4022318	Secrétariat d'Etat aux Anciens	Indéterminé	
SSP4022062		Indéterminé	
SSP4022061		Indéterminé	
SSP4022060		En arrêt	
SSP4022059		En arrêt	
SSP4022058		Indéterminé	
SSP4022057		Indéterminé	
SSP4022056	Les Cars Acary SAE	Indéterminé	
SSP4022055	concession Xerox	En arrêt	
SSP4022054	Intermarché	Indéterminé	
SSP4022053	Garage de l'Ile de France (ex SA Esso	En arrêt	
SSP4022052	Imprimerie Decock	En arrêt	
SSP4022051	Ancien garage et DLI	En arrêt	
SSP4022050	Garage Guynemer SA	En arrêt	
SSP4022049	Lyonnaise des Eaux	Indéterminé	
SSP4022046	Relais du Valois	Indéterminé	
SSP4022043	aquatherm	En arrêt	
SSP4022042	Cycles Martin	En arrêt	
SSP4022041		Indéterminé	
SSP4022040		En arrêt	
SSP4022038	Station service Antar	En arrêt	
SSP4022035	Station Service du Petit Margny	Indéterminé	
SSP4022034		En arrêt	
SSP4022033	Guerdin concession yamaha marine +	Indéterminé	

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP4022032	Garage Citroën	Indéterminé	
SSP4022031	Le carrefour des affaires (Le Familistère)	En arrêt	
SSP4022030	Garage Volkswagen	Indéterminé	
SSP4022029	Carrosserie Lac	Indéterminé	
SSP4022028		Indéterminé	
SSP4022027	Esso Service Royallieu	Indéterminé	
SSP4022026	Auto-pneus SA	En arrêt	
SSP4022025		En arrêt	
SSP4022024		Indéterminé	
SSP4022023		Indéterminé	
SSP4022022		Indéterminé	
SSP4022021	Garage Poids lourds, concession MAN	En arrêt	
SSP4022020		En arrêt	
SSP4022019		En arrêt	
SSP4022018	T,P Barriquand	Indéterminé	
SSP4022017	Métallerie Blanchard	Indéterminé	
SSP4022016		Indéterminé	
SSP4022015		Indéterminé	
SSP4022014	France Boisson	Indéterminé	
SSP4022013		Indéterminé	
SSP4022012	Compiègne-Tourisme, Les cars Steppa	En arrêt	
SSP4022011		En arrêt	
SSP4022010		Indéterminé	
SSP4022009	Station BP	Indéterminé	
SSP4022008		Indéterminé	
SSP4022006		Indéterminé	
SSP4022005	AFPA	Indéterminé	
SSP4022004		Indéterminé	
SSP4022002		En arrêt	
SSP4022000	Station Elf (anciennement Elf Antar)	Indéterminé	
SSP4021999		En arrêt	
SSP4021998	Abattoir public	En arrêt	
SSP4021997		Indéterminé	
SSP4021996	Motorcycle Center (ex ITTB)	En arrêt	
SSP4021994		En arrêt	
SSP4021993	Garage Guinard	En arrêt	
SSP4021989		En arrêt	
SSP4021987		Indéterminé	
SSP4021986	Euroflaco	Indéterminé	
SSP4021985	cartonnerie	Indéterminé	
SSP4021984	Holcim	Indéterminé	
SSP4021983	La Pièce Automobile	En arrêt	
SSP4021981	L'Air Liquide SA	En arrêt	
SSP4021980		En arrêt	
SSP4021977	Moto Clinic (Concession Honda)	Indéterminé	

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP4021976	Garage St Jacques (ex Garage SIMCA, ex	En arrêt	
SSP4021975	La rénovation du pneu	En arrêt	
SSP4021974		En arrêt	
SSP4021972		En arrêt	
SSP4021959		Indéterminé	
SSP4021957	Station Service du supermarché ATAC	Indéterminé	
SSP4021956	SNCF	Indéterminé	
SSP4021955		En arrêt	
SSP4021954		Indéterminé	
SSP4021953		En arrêt	
SSP4021952	Spie Batignolle CITRA	Indéterminé	
SSP4021951	COFRETH (ex COGETH)	Indéterminé	
SSP4021950		Indéterminé	
SSP4021949		Indéterminé	
SSP4021948	Imprimerie Telliez	Indéterminé	
SSP4021947		Indéterminé	
SSP4021946	Safari-Compiègne SA (ex SA Garage des	Indéterminé	
SSP4021945	SAUR	Indéterminé	
SSP4021944	SCI St Jacques	En arrêt	
SSP4021943	La Pièce Automobile	Indéterminé	
SSP4021942	Point P	Indéterminé	
SSP4021941		Indéterminé	
SSP4021940	COFRETH (ex COGETH)	Indéterminé	
SSP4021939	APAVE Nord Picardie	Indéterminé	
SSP4021938	Avon Tyres (ex. Blassiaux G)	En arrêt	
SSP4021937	Brune Lavage SA (et SA Transport Brune)	Indéterminé	
SSP4021936	garage Mercedes	Indéterminé	
SSP4021935	Garage Renault	Indéterminé	
SSP4021933		Indéterminé	
SSP4021932	Fondoir et Stéarinerie de Compiègne	Indéterminé	
SSP4021652		En arrêt	
SSP4020764	Dépann' nord (ex Stéarinerie Mauny)	Indéterminé	
SSP4020268	(ex. Manufacture Compiègnoise du	En arrêt	
SSP4020267	Station service BP	En arrêt	
SSP4020266		En arrêt	
SSP4020265		En arrêt	
SSP4020264	Station Total (Relais de Près la Fôret, Cie	En arrêt	
SSP4020263	Garage Peugeot (Garage du Grand Parc,	Indéterminé	
SSP4020262	APAVE Nord Picardie	En arrêt	
SSP4020261	Aris	Indéterminé	
SSP4020260	Ville de Compiègne - Eclairage et	Indéterminé	
SSP4020256		En arrêt	
SSP4020255	Pipelife (ex: SERAP)	Indéterminé	
SSP4020254	Colgate palmolive	Indéterminé	
SSP4020253	BTB	En arrêt	

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP4020252		En arrêt	
SSP4020251	Relais des pommerelles, Cie de Raffinage	En arrêt	
SSP4020250		Indéterminé	
SSP4020249	DMI (ex Imprimerie de Compiègne)	Indéterminé	
SSP4020248	GDF	Indéterminé	
SSP4020247	ACC la Jonchère Systèmes	Indéterminé	
SSP4019923	Agence d'exploitation EDF/GDF (ex	Indéterminé	
SSP4019922	Affimet, Péchiney Aluminium	Indéterminé	
SSP4019921	DSM Résines France SA	Indéterminé	
SSP4018264	Imprimerie Bourson	En arrêt	



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



QUE FAIRE
EN CAS D'...

Premier risque naturel en France, les
inondations concernent une très grande
majorité des territoires français.

INONDATION ?

Avant une inondation

- **RENSEIGNEZ-VOUS** auprès de la **mairie** sur le type d'inondation qui vous concerne et les mesures de protection (lieux d'hébergement en cas d'évacuation, etc.)
- **FAITES RÉALISER** un **diagnostic** de vulnérabilité de votre maison
- **PRÉPAREZ** votre **kit d'urgence 72 heures** avec les objets et articles essentiels
- **PRÉVOYEZ** les dispositifs de **protection à installer** : sacs de sable, barrières amovibles (batardeaux) et le matériel pour surélever les meubles
- **AMÉNAGEZ** une **zone refuge** à l'étage, avec une ouverture permettant l'évacuation **OU IDENTIFIEZ** un lieu à proximité pour vous réfugier

Quand une inondation est annoncée et que l'eau monte

- **ÉLOIGNEZ-VOUS** des cours d'eau, des berges et des ponts
- **REPORTEZ** tous vos déplacements, que ce soit à pied ou en voiture
- **N'ALLEZ PAS CHERCHER** vos enfants à l'école ou à la crèche : ils y sont en sécurité
- **INFORMEZ-VOUS** sur les sites Météo-France et Vigicrues
- **INSTALLEZ** les dispositifs de protection, sans vous mettre en danger, et placez en hauteur les produits polluants
- **COUPEZ**, si possible, les réseaux de gaz, d'électricité et de chauffage
- **RÉFUGIEZ-VOUS** dans un bâtiment, en hauteur ou à l'étage, avec le kit d'urgence 72 heures
- **NE DESCENDEZ PAS** dans les sous-sols ou les parkings souterrains

Pendant toute la durée de l'inondation



NE PRENEZ PAS VOTRE VOITURE, 30 cm d'eau suffisent à emporter une voiture



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ABRI, n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités



RESTEZ À L'ÉCOUTE des consignes des autorités

POUR EN SAVOIR PLUS : georisques.gouv.fr



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



QUE FAIRE
EN CAS DE...

Le séisme est le risque naturel majeur potentiellement le plus meurtrier, tant par ses effets directs (chutes d'objets et effondrement de bâtiments) qu'indirects (mouvements de terrain, tsunami, etc.).

SÉISME ?

Avant les secousses, préparez-vous

- **REPÉREZ les endroits où vous protéger :**
loin des fenêtres, sous un meuble solide
- **FIXEZ les appareils et meubles lourds**
pour éviter qu'ils ne soient projetés ou renversés
- **PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72H**
avec les objets et articles essentiels
- **FAITES RÉALISER UN DIAGNOSTIC de vulnérabilité** de votre bâtiment



Pendant les secousses

- **ABRITEZ-VOUS PRÈS D'UN MUR**, d'une structure porteuse ou sous des meubles solides
- **ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES** pour éviter les bris de verre
- Si vous êtes en rez-de-chaussée ou à proximité d'une sortie, **ÉLOIGNEZ-VOUS DU BÂTIMENT**
- **NE RESTEZ PAS PRÈS DES LIGNES ÉLECTRIQUES** ou d'ouvrages qui pourraient s'effondrer (ponts, corniches, ...)
- **EN VOITURE, NE SORTEZ PAS** et arrêtez-vous à distance des bâtiments
- **RESTEZ ATTENTIF :** après une première secousse, il peut y avoir des répliques



Après les secousses



SORTEZ DU BÂTIMENT, évacuez par les escaliers et éloignez-vous de ce qui pourrait s'effondrer



ELOIGNEZ-VOUS DES CÔTES et rejoignez les hauteurs : un séisme peut provoquer un tsunami



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ÉCOUTE des consignes des autorités

POUR EN SAVOIR PLUS : georisques.gouv.fr



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



QUE FAIRE
EN CAS D'...

Un accident industriel peut exposer la population et l'environnement à des effets thermiques, toxiques ou de surpression, jusqu'à plusieurs dizaines de kilomètres du lieu de l'accident.

ACCIDENT INDUSTRIEL ?

Si vous vivez dans une zone à risques industriels majeurs

- **DEMANDEZ À VOTRE MAIRIE** les brochures d'information éditées par l'industriel en lien avec la **préfecture** : elles informent sur les signaux d'alerte et indiquent la conduite à tenir

- **IDENTIFIEZ LE SIGNAL NATIONAL D'ALERTE** pour le reconnaître en cas d'événement

- **PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72h** et munissez-vous de gros scotch

Alerte



Fin d'alerte



En cas d'accident industriel, dès que vous entendez le signal sonore d'alerte

- **METTEZ-VOUS À L'ABRI** dans un bâtiment en dur, fermez portes et fenêtres
- **CALFEUTREZ AVEC LE GROS SCOTCH LES OUVERTURES ET LES AÉRATIONS**, arrêtez la ventilation et la climatisation
- **SI VOUS ÊTES DANS VOTRE VÉHICULE**, gagnez un bâtiment le plus rapidement possible
- **N'ALLEZ PAS CHERCHER VOS ENFANTS**, ils sont pris en charge par les équipes pédagogiques ou les secours

- **ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES** afin de vous protéger des éclats de verre éventuels

- **EN CAS DE GÊNE RESPIRATOIRE** respirez à travers un linge humide



Jusqu'à la fin de l'alerte



RESTEZ À L'ÉCOUTE
des consignes des autorités



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER
afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ABRI,
n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités



NE FUMEZ PAS,
évittez toute flamme ou étincelle